

CONTRAT - novembre 2025 - avril 2026

25 semaines de livraison



Le contrat est passé entre « **Au Bout Du Monde** » Boucherie-Charcuterie, Streat Lannoc à Plouarzel, représentée par Benoît CADIOU, pour l'approvisionnement hebdomadaire de produits de boucherie-charcuterie et l'adhérent.e de l'AMAP :

Mr-Mme			
Demeurant à			
Tél	Mél :	.@	

DURÉE DU CONTRAT :

Début : 07-11-2025 - Fin : 24-04-2026 23 livraisons réalisées par le producteur

✓ CONTACT:

Mél : : boucherie.boutdumonde@gmail.com Tel : 02 29 00 31 27

✓ DISTRIBUTIONS:

Le vendredi de 17h30 à 19h30 à La ferme de Messouflin, 29810 Ploumoguer.

Lors de la distribution, les parents doivent assurer la surveillance de leurs enfants.

✓ PÉRIODE D'ESSAI :

Les 2 premiers mois sont considérés comme période d'essai, pendant laquelle l'adhérent.e peut décider de rompre le contrat. En cas de résiliation hors de la période d'essai de la part de l'adhérent.e, aucun remboursement ne sera effectué pour la période engagée.

✓ LES PRODUCTEURICES s'engagent à :

- Fournir la liste des productions et donner une information régulière sur les élevages ou les cultures et la situation de la ferme.
- Fournir chaque semaine un « panier » calculé pour convenir aux tailles prédéfinies.

✓ LE/LA CONSOMMATEURICE s'engage à :

- venir retirer sa commande sur le lieu de distribution, dans les horaires impartis ou à le faire récupérer par une personne de son choix
- effectuer au minimum deux permanences sur la période du contrat
- régler la totalité du montant de la saison par chèques ou virements et selon les modalités ci-après
- garantir la juste rémunération du travail du producteur incluse dans le prix du panier
- partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles

Il n'y aura pas de distribution les jours suivants : Vendredi 20 et 27 février	√	ABSENCE:						
Le panier ne sera pas reprogrammé, il sera donc perdu. ABSENCES PROGRAMMÉES PAR LES PRODUCTEURICES: Il n'y aura pas de distribution les jours sulvants: Vendredi 20 et 27 février ABSENCES PROGRAMMÉES PAR L'ADHÉRENT.E, préciser les dates:		En cas d'impossibilité ou d'absence non programmée, l'adhérent.e prévient impérativement						
✓ ABSENCES PROGRAMMÉES PAR LES PRODUCTEURICES : Il n'y aura pas de distribution les jours suivants : Vendredi 20 et 27 février ✓ ABSENCES PROGRAMMÉES PAR L'ADHÉRENT.E, préciser les dates :		<u>1 semaine à l'avance</u> .						
Il n'y aura pas de distribution les jours suivants : Vendredi 20 et 27 février ABSENCES PROGRAMMÉES PAR L'ADHÉRENT.E, préciser les dates :		Le panier ne sera pas reprogrammé, il sera donc perdu.						
✓ ABSENCES PROGRAMMÉES PAR L'ADHÉRENT.E, préciser les dates :	✓	ABSENCES PROGRAMMÉES PAR LES PRODUCTEURICES :						
✓ ABSENCES PROGRAMMÉES PAR L'ADHÉRENT.E, préciser les dates :		Il n'y aura pas de distribution les jours suivants : Vendredi 20 et 27 février						
 ✓ PAIEMENT (cocher le paiement sélectionné) - chèque à l'ordre de « Boucherie Au Bout Du Monde » à envoyer à l'adresse suivante :		,						
- chèque à l'ordre de « Boucherie Au Bout Du Monde » à envoyer à l'adresse suivante :	✓	ABSENCES PROGRAMMÉES PAR L'ADHÉRENT.E, préciser les dates :						
- chèque à l'ordre de « Boucherie Au Bout Du Monde » à envoyer à l'adresse suivante :								
- chèque à l'ordre de « Boucherie Au Bout Du Monde » à envoyer à l'adresse suivante :								
Au bout de monde, Boucherie-Charcuterie, Streat Lannoc à Plouarzel. Mettre le nom et prénom de l'adhérent au dos du chèque. - Virement : IBAN : FR76 1380 7005 7631 1212 1783 970 BIC : CCBPFRPPNAN Echéancier 1 chèque ou virement de	✓	PAIEMENT (cocher le paiement sélectionné)						
Mettre le nom et prénom de l'adhérent au dos du chèque. - Virement : IBAN : FR76 1380 7005 7631 1212 1783 970 BIC : CCBPFRPNAN Échéancier 1 chèque ou virement de	-	chèque à l'ordre de « Boucherie Au Bout Du Monde » à envoyer à l'adresse suivante :						
- Virement : IBAN : FR76 1380 7005 7631 1212 1783 970 BIC : CCBPFRPPNAN Échéancier 1 chèque ou virement de		Au bout de monde, Boucherie-Charcuterie, Streat Lannoc à Plouarzel.						
BAN: FR76 1380 7005 7631 1212 1783 970 BIC: CCBPFRPPNAN Échéancier 1 chèque ou virement de		Mettre le <u>nom</u> et <u>prénom</u> de l'adhérent au dos du chèque.						
BAN: FR76 1380 7005 7631 1212 1783 970 BIC: CCBPFRPPNAN Échéancier 1 chèque ou virement de								
BAN: FR76 1380 7005 7631 1212 1783 970 BIC: CCBPFRPNAN Échéancier 1 chèque ou virement de	-							
Échéancier 1 chèque ou virement de								
1 chèque ou virement de		BIC : CCBPFRPPNAN						
2 chèques ou virements égaux de		Échéancier						
3 chèques ou virements égaux de		1 chèque ou virement de						
Les producteurices déclarent avoir pris connaissance des obligations stipulées dans ce contrat et confirment leur engagement envers les consommateurices pour le respect des principes de production et de distribution en AMAP. L'adhérent.e déclare avoir pris connaissance des obligations qui lui incombent et confirme son engagement au titre de ce contrat envers les producteurices et dans le respect des règles d'organisation collective de l'AMAP. lel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAPLOUM. Date Signature adhérent.e Signature producteurice		2 chèques ou virements égaux de€						
Les producteurices déclarent avoir pris connaissance des obligations stipulées dans ce contrat et confirment leur engagement envers les consommateurices pour le respect des principes de production et de distribution en AMAP. L'adhérent.e déclare avoir pris connaissance des obligations qui lui incombent et confirme son engagement au titre de ce contrat envers les producteurices et dans le respect des règles d'organisation collective de l'AMAP. lel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAPLOUM. Date Signature adhérent.e Signature producteurice		3 chèques ou virements égaux de€						
confirment leur engagement envers les consommateurices pour le respect des principes de production et de distribution en AMAP. L'adhérent.e déclare avoir pris connaissance des obligations qui lui incombent et confirme son engagement au titre de ce contrat envers les producteurices et dans le respect des règles d'organisation collective de l'AMAP. lel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAPLOUM. Date Signature adhérent.e Signature producteurice		6 chèques ou virements égaux de€						
confirment leur engagement envers les consommateurices pour le respect des principes de production et de distribution en AMAP. L'adhérent.e déclare avoir pris connaissance des obligations qui lui incombent et confirme son engagement au titre de ce contrat envers les producteurices et dans le respect des règles d'organisation collective de l'AMAP. lel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAPLOUM. Date Signature adhérent.e Signature producteurice								
confirment leur engagement envers les consommateurices pour le respect des principes de production et de distribution en AMAP. L'adhérent.e déclare avoir pris connaissance des obligations qui lui incombent et confirme son engagement au titre de ce contrat envers les producteurices et dans le respect des règles d'organisation collective de l'AMAP. lel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAPLOUM. Date Signature adhérent.e Signature producteurice								
L'adhérent.e déclare avoir pris connaissance des obligations qui lui incombent et confirme son engagement au titre de ce contrat envers les producteurices et dans le respect des règles d'organisation collective de l'AMAP. Iel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAPLOUM. Date Signature adhérent.e Signature producteurice		Les producteurices déclarent avoir pris connaissance des obligations stipulées dans ce contrat et						
L'adhérent.e déclare avoir pris connaissance des obligations qui lui incombent et confirme son engagement au titre de ce contrat envers les producteurices et dans le respect des règles d'organisation collective de l'AMAP. Iel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAPLOUM. Date Signature adhérent.e Signature producteurice		confirment leur engagement envers les consommateurices pour le respect des principes de						
engagement au titre de ce contrat envers les producteurices et dans le respect des règles d'organisation collective de l'AMAP. Iel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAPLOUM. Date Signature adhérent.e Signature producteurice		production et de distribution en AMAP.						
engagement au titre de ce contrat envers les producteurices et dans le respect des règles d'organisation collective de l'AMAP. Iel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAPLOUM. Date Signature adhérent.e Signature producteurice								
d'organisation collective de l'AMAP. Iel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAPLOUM. Date Signature adhérent.e Signature producteurice		L'adhérent.e déclare avoir pris connaissance des obligations qui lui incombent et confirme son						
Iel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAPLOUM. Date Signature adhérent.e Signature producteurice		engagement au titre de ce contrat envers les producteurices et dans le respect des règles						
Date Signature adhérent.e Signature producteurice		d'organisation collective de l'AMAP.						
Date Signature adhérent.e Signature producteurice								
		lel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP et avoir pris connaissance de la charte de l'AMAPLOUM.						
ali-3		Date Signature adhérent.e Signature producteurice						
al 3								
		al de 3						

✓ PRODUITS

Composition du panier

1 plat à cuisson rapide (ex : Steaks, côtes de veau, saucisses, boudins...) environ 130g/personne

+ 1 plat à cuisson lente (ex : bourguignon, blanquette de veau, sauté de porc...) environ 180g/personne

Périodes		Novembre-Décembre-Janvier			Février-Mars-Avril		
Produits	Tarif produits	Quantité hebdomadaire	Tarif hebdomadaire	Tarif produits	Quantité hebdomadaire	Tarif hebdomadair e	
Panier 2 personnes	11,50€			11,50€			
Panier 3 personnes	17,25€			17,25€			
Panier 4 personnes	23€			23€			
Jambon blanc	1,25€			1,25€			
Jambon fumé	1,25€			1,25€			
Lardons fumés 250g	3,20€			3,20€			
Pâté de la semaine	3,20€			3,20€			
Saucisse sèche de la semaine	4,00€			4,00€			
Coût par livraison							
Nombre de livraisons		13		10			
Coût par période							
Coût total du contrat							

Liste des produits disponibles sur le site de la boucherie-charcuterie : <u>www.boucherie-boutdumonde.com</u>